

La Ville de Mulhouse dit STOP au stationnement gênant !

À Mulhouse, le stationnement gênant est régulièrement un problème sur certains points : double-file, passages piétons, voies cyclables, trottoirs,... ces incivilités sont trop nombreuses, et leurs conséquences sont bien réelles : un enfant caché derrière un véhicule, un cycliste forcé de se déporter, un accès d'urgence bloqué, un bus retardé... À travers une campagne d'affichage au message choc déployée dans les principaux points identifiés, la Ville rappelle avec force que les incivilités coûtent cher et mettent en danger les autres usagers.

Des chiffres qui parlent

Consciente de cette problématique, la Ville agit depuis plusieurs années à travers des contrôles renforcés des forces de l'ordre.

Ainsi, depuis janvier 2024, la Police municipale, appuyée par la vidéo verbalisation, a dressé :

- **889 PV** sur le boulevard de l'Europe
- **343** rue de Belfort
- **214** avenue Roger Salengro
- **211** rue Louis Pasteur

Amendes : **35 €** pour un stationnement gênant et **jusqu'à 135 €** pour un stationnement très gênant ou dangereux.

Civisme respecté = économies réalisées

Cet été, la Ville frappe fort dans les secteurs les plus touchés, avec une campagne d'affichage interpellant directement le conducteur (cf. visuels en PJ).

Objectif : rappeler qu'à Mulhouse, il existe toujours une solution pour se garer sans gêner autrui.

Le stationnement à Mulhouse :

- **5 875** places en surface
- **4 149** places en ouvrage
- **400** places dans les parkings-relais P+R

+ d'infos : [Tarifs, zones et parkings de stationnement - Mulhouse](#)

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/